# Entrepreneur couvreur (H/F/X)

Construction - Travaux

Chef d'entreprise

**Durée**

3 ans

**Tranche d'âge**

18 à 25 ans

25 ans et +

**Finalité**

Diplôme

**Pratique en entreprise / Alternance**

Oui

**Métier en pénurie / Fonction critique**

Oui

Vous adorez prendre de la hauteur ? Tel Spiderman, vous aimez monter sur les toits pour avoir une autre perspective ? Enfin, vous n'avez pas le vertige ? Alors pourquo devenir Couvreur ou Couvreuse et ainsi vous balader de toit en toit !

L'Entrepreneur Couvreur et l'Entrepreneuse Couvreuse **posent et installent les différents éléments d'une toiture**. Ils **réalisent la couverture du toit** grâce à des tuiles, et du zinc. Ces professionnels du bâtiment couvrent les toits afin qu'ils soient étanches. Ils posent également les équipements de toiture tels que les gouttières, les fenê les antennes ou encore les panneaux solaires.

Au cours de cette formation de chef d'entreprise, vous développerez toutes les compétences et apprendrez toutes les techniques nécessaires au métier de Couvreur :

**Installer et organiser un chantier** : vous apprenez à bien placer et utiliser les échelles et les échafaudages, vous définissez les accès appropriés et sécurisé au cha installez les protections spécifiques et les machines utilisées pour manipuler les matériaux.

**Analyser et préparer la toiture** : sur base du plan des travaux, vous prenez connaissance du travail à effectuer. Vous apprenez à établir un diagnostic de l'état de dans son entièreté : structure, charpente, couverture, isolant, résistance, dégâts, accessibilité… Vous nettoyez la toiture, vous procédez aux opérations de retrai éléments à réparer ou à remplacer.

**Réaliser le complexe toiture** : vous réalisez les différentes opérations liées à la pose d'une toiture dans son ensemble. Vous identifiez la situation de la toiture en placez les isolants thermiques et d'étanchéité à l'air, vous posez la sous-toiture, vous renforcez la toiture et la charpente en vue de la pose de nouveaux équipem

**Réaliser différents types de couvertures** : vous apprenez les différentes techniques de couvertures de toiture : les toitures en tuiles, en zinc, en ardoises… Vous fixez les éléments dans le bon ordre, vous placez les différents accessoires, vous savez façonner et découper les différents éléments afin de les adapter à la toitu veillez au bon raccord entre les toitures.

**Maîtriser le bardage** : vous apprenez à réaliser des bardages de différents types et en différentes matières. Vous posez les structures et vous assurez des raccor jonctions.

**Poser des équipements de toitures** : en fonction du diagnostic de l'état de la toiture, vous évaluez s'il est nécessaire de renforcer la structure pour y apposer de r équipements. Vous placez les supports et ensuite les équipements de toiture : des gouttières, des panneaux solaires, des cheminées, des fenêtres de toit...

L'Entrepreneur Couvreur et l'Entrepreneuse Couvreuse veillent également à la bonne **gestion de l'entreprise** : ils organisent l'atelier de production et les stocks de mat

assurent la gestion de **l'exécution des travaux** en atelier et sur le chantier. Ils assument également la gestion de l'entreprise pour les **volets sociaux, commerciaux, fina administratifs**.

Alors si vous souhaitez atteindre le plafond de votre futur professionnel, venez vite vous inscrire dans l'un des Centres IFAPME qui propose cette formation ! Inutile de le toit, ce sera plus simple de rentrer par la porte !

**La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation** :

de préférence via le modèle de formation en alternance *(https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance)* : ± 8h de cours en horaire décalé et ± 30h de pratic entreprise par semaine ; rémunérées.

sinon via un ou des **stages de pratique professionnelle** : pour un total de 664h réparties sur les 3 années de formation ; non-rémunérées.
Ces heures de stages sont réparties comme suit :

250 heures en 1ère année

250 heures en 2ème année

164 heures en 3ème année

**Cette formation mène à un métier répertorié comme « Métier en pénurie »** : la demande de main d'œuvre est supérieure au nombre de candidats, vous aurez de nombreuses possibilités d'emploi à la suite de votre formation.
Les demandeurs d'emploi peuvent notamment profiter

d'une prime Incitant+ *(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#prime-incitant+)* en fin de formation pour adultes,

ainsi que d'un assouplissement de certaines obligations *(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#droit-assouplissement-allocation-insertion)* liée statut de demandeur d'emploi/chômeur.

**Débouché(s) métier(s)**

Créer / Reprendre une entreprise

Couvreur indépendant / Couvreuse indépendante

Employé / Employée dans une société de construction

Chef d'équipe couvreur / Cheffe d'équipe couvreuse

Par exemple : Couvreur / Couvreuse pour la société Thomas & Piron *(https://www.ifapme.be/actualites/forme-toi-avec-lifapme-et-decroche-un-cdi-chez-tho*

engage fréquemment

**Débouché(s) future(s) formation(s)**

Entrepreneur général *(https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/entrepreneur-general)*

BIM Coordinateur *(https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/bim-coordinateur)*

**Point(s) fort(s)**

Métier en pénurie (nombreux emplois + prime et assouplissement pour demandeurs d'emploi)Sur le terrain Contact client Travail en équipe

**Finalité**

Diplôme de la formation de Chef d'entreprise homologués par la Communauté françaiseCertificat de connaissances de base en gestion

CeCAF Maçon (si réussite 2ème année)

## Aptitudes

Le Couvreur et la Couvreuse doivent posséder plusieurs qualités :

**Contact humain** : un contact facile et professionnel est nécessaire puisque le métier impose de nombreuses rencontres : travail en équipe, propriétaires, locatai de constructions, fournisseurs, acheteurs, vendeurs, familles…

**Flexibilité** : même si une routine est vite établie, il se peut que vous deviez intervenir parfois en urgence sur chantier. Vous êtes attentif aux délais de réalisation déplacez sur différents chantiers.

**Forme physique et lieu de travail** : vous êtes amené à travailler en hauteur, sur les toits, mieux vaut donc ne pas avoir le vertige. Vous transportez et soulevez de qui peuvent être lourds ou encombrants. Vous travaillez en extérieur, peu importe les conditions climatiques.

**Rigueur et discipline** : vous placez des éléments essentiels au bâtiment puisque vous travaillez sur le toit. Vous veillez donc à ce que votre travail respecte bien le sécurité et soit irréprochable. De plus, vous respectez les mesures relatives à votre propre sécurité sur les toits.

**Polyvalence** : en tant que chef ou cheffe d'entreprise, vous prenez en charge tous les aspects liés à l'entreprise, cela comprend le travail mais aussi les volets adm sociaux, financiers et commerciaux.

## Programme

**1ère année : des dispenses peuvent être attribuées**

K20/4 Organisation du chantier - travaux en hauteur (12h)

K20/4 Analyse, préparation et communication (24H)

K20/4 Contrôle du support et prises de mesures sur chantier (12H)

K20/4  Isolation, étanchéité à l'air et à l'eau, nœuds constructif ( 12h)

K20/4 Participation à l'organisation de l'entreprise et du chantier de couverture (8h)

K20/4 Evaluation théorique installation de chantier (4h)

K20/4 Complexe étanchéité torture et bardage - isolation nœuds constructifs - panneaux autoportants (16H)

K20/4 Le plein toit et bardage en éléments à emboitement et à recouvrement (32h)

K20/4 Ouvrages de raccords et équipements pour toitures non métalliques - tuiles (32h)

K20/4 Le plein toit et bardage en éléments plats et ondulés (52h)

K20/4 Soudo-brasage (16h)

K20/4 Les gouttières (32h)

**2ème année :**

K20/K24/5 Esprit d'entreprendre et compétences entrepreneuriales (8h)

K20/K24/5 BIM, outils numériques et gestion de chantiers (4h)

K20/K24/5 Fonctionnement de l'entreprise de construction (60h)

K20/K24/5 Suivi et examen VCA de base (4h)

K20/K24/5 Techniques des toitures plates en revêtement souple (12h)

K20/K24/5 Techniques de rénovation énergétique (16h)

K20/K24/5 Module intégratif : études techniques d'ouvrages de raccords complexes (24h)

K20/K24/5 Tableur Excel et métrés (16h)

K20/K24/5 Toiture et charpente : diagnostic et adaptation (20h)

K20/K24/5 Evaluation théorique diagnostic et adaptation (4h)

K20/K24/5 Ouvrages de raccords et équipements pour toitures non métalliques - ardoises (24h)

K20/K24/5 Couverture et bardage en plan carré métallique - joints debout et tasseaux (20h)

K20/K24/5 Raccords et équipements de couvertures métalliques (20h)

K20/K24/5 Les chenaux (24h)

**3ème année** :

K20/6 Aspects financiers – Offre de prix (16h)

K20/6 Technologie et mode d'exécution (4h)

K20/6 Documents de référence, unités de mesure et code de mesurage (12h)

K20/6 Plan de sécurité et santé (12h)

K20/6 Analyse technique et offres de prix – Travaux dirigés (32h)

K20/6 Création d'entreprise et législation - Environnement (4h)

K20/6 Ouverture administrative du chantier (4h)

K20/6 Plannings (12h)

K20/6 Tolérances et normes spécifiques (4h)

K20/6 Pathologies (4h)

K20/6 Gestion de l'exécution technique du chantier (24h)

K20/6 Aspects financiers – Frais généraux d'entreprise et coefficient d'entreprise (4h)

K20/6 Gestion administrative et financière du chantier d'exécution (20h)

K20/6 Esprit d'entreprendre et compétences entrepreneuriales (4h)

K20/6 Création d'entreprise et législation (32h)

K20/6 Aspects comptables financiers et fiscaux (52h)

K20/6 Gestion commerciale (12h)

K20/6 Suivi du projet technique (12h)

## Conditions d'admission à une formation pour adultes

Ne plus être soumis à l'obligation scolaire *(http://www.enseignement.be/index.php?page=24546&navi=22#r%C3%A8gles)* ;

Satisfaire à l'une de ces 3 exigences :

Soit **être titulaire du certificat d'apprentissage IFAPME** ou avoir terminé avec fruit les cours généraux et professionnels de fin d'apprentissage et réussir pratique au plus tard en fin de la seconde année de formation ;

Soit avoir suivi avec fruit le **2ème degré de l'enseignement secondaire général, technique ou artistique**, ou le 3ème degré de l'enseignement secondaire p et dans ce cas avoir obtenu le certificat de qualification ;

Soit avoir satisfait à un **examen d'entrée**.

S'inscrire aux cours de formation dans la profession faisant l'objet de la convention de stage dans les 6 semaines à dater du premier cours et au plus tard le 31 oc

Il peut exister des conditions particulières pour quelques formations. Soyez attentif aux mentions indiquées dans la fiche formation que vous consulterez.

## S'inscrire à une formation pour adultes

### Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusque fin octobre.** En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire formations *(https://www.ifapme.be/rentree-janvier)* pendant le mois de **janvier**.

**Des droits d'inscription sont requis**. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le Centre IFAPME *(https://www.ifapme.be/centres)* qui organise la formation.

### S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" *(https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-formations-ifapme-y-repondent)* , une **attestation d'inscription au FOREM *(https://www.leforem.be/)*** pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivant

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.

# Tournai

rue Paul Pastur 2B 7500 Tournai

069 89 11 11

**Accueil Centre :**

Du lundi au vendredi : de 8h15 à 12h et de 13h15 à 18h30

Le samedi : de 9h à 11h

Au mois de mai, le Centre sera fermé :

le mercredi 01/05

la semaine du 06/05 au 11/05

le lundi 20/05

Non disponible

foclam@ifapme.be

## Type d' inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.